NUMERO 406 • FEVRIER 2005

ARES FLASH

LE JOURNAL DES ESPLANADIENS

www.ares-le-site.com

Cité Administrative :

mode d'emploi

Vivre à l'Esplanade 4

La Cité Administrative

Les activités de l'ARES 9

A propos de tarifs ?
L'ARES on line... www.ares-le-site.com
Mercredis Culture : "Ti Tom en bois"
Dimanches en Musique : "Musique à la cour de Versailles"
Les stages de l'ARES
Février à l'ARES
Carnaval bleu de l'ARES

Le Quartier 12

Collége de l'Esplanade : solidarité Asie
Mise en place d'un bureau de poste temporaire au Vaisseau
Dossiers sur le feu...
Interview : Françoise Pfirsch
C'est l'été
Nouveau dans le quartier
Ils nous ont quittés...

L'ARES, une association au service des habitants

L'Association des Résidents de l'Esplanade agit par et pour les Esplanadiens ; elle défend les intérêts des habitants du quartier de l'Esplanade, elle leur rend des services et participe à l'animation du quartier. Pour assurer ses objectifs, l'ARES gère un centre socio-culturel, une école de musique, une halte-garderie et une crèche familiale.
Au travers de diverses commissions, elle organise une réflexion sur la vie et le devenir de l'Esplanade.
L'ARES est ouverte à tous les Esplanadiens soucieux du quartier dans lequel ils vivent et leur offre de s'investir pour cela.
L'ARES : des activités, des services, des actions... mais aussi un état d'esprit basé sur l'ouverture à tous, la tolérance et la solidarité, valeurs fondamentales portées par l'ARES, centre socio-culturel de l'Esplanade à Strasbourg.

BULLETIN D'ADHESION 2004/2005

Cotisation ARES

Soutenez l'action de l'ARES !

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

_____

Courriel _____

Je verse la somme de 16 € ou _____ €
par chèque - CCP - en espèces.*

C'est ma façon de participer à votre action.

* Bulletin adressé à l'ARES - BP 15 - 67043 Strasbourg Cedex - RIP CCP Strasbourg : 20041 01015 0062279E036 74

Signature :

Le bilan d'une fête

Six mois après l'événement, et dans la mesure où certains s'en sont emparés de manière très partielle, je me dois de revenir sur le bilan des festivités des 40 ans de l'ARES, **Patchwork 14601.**

Financièrement, l'opération a été nettement déficitaire. Bien entendu, chacun des éléments de ce déficit s'explique et le Comité Directeur de l'ARES l'a examiné de manière détaillée dans sa séance de début novembre 2004.
Ce déficit a été généré par des recettes inférieures aux prévisions (mauvaise vente des calendriers et surtout conditions météorologiques exécrables une bonne partie de la semaine). Et, il y a eu des dépenses supplémentaires, liées essentiellement à des contraintes techniques imprévues ; l'option était d'annuler ou d'engager ces dépenses : les responsables de l'ARES ont estimé qu'ils ne devaient pas remettre en cause l'événement et le Comité Directeur de l'ARES leur a donné raison.

Mais le bilan de cette fête ne se résume évidemment pas à un déficit financier. En face, en vrac et de manière non exhaustive bien sûr, il faut rappeler les temps forts de cette semaine prodigieuse :

- **une inauguration avec des invités prestigieux** (Maire de Strasbourg, Député, Conseiller Général et bien sûr, Président d'Honneur et fondateur, Jean-Marie Lorentz... et la pluie), un défilé de mode alternatif avec des mannequins amateurs et un feu de la Saint Jean… après la pluie, une fête de la musique, enfin à l'Esplanade, avec les associations de résidents étrangers… sans la pluie,
- **un débat organisé et mené par les jeunes du Club Jeunes et du Conseil des Jeunes,** qui ont également créé et joué **un spectacle** (Opérap),
- **une journée des enfants** si extraordinaire et innovante, malgré la tempête menaçante, qu'elle sera reconduite dans un autre centre cette année,
- **une soirée souvenirs et débat avec les anciens de l'ARES**, venus pour certains de fort loin, et d'autres invités prestigieux (le Président du Crédit Mutuel qui est aussi celui de la Caisse de l'Esplanade et un passage amical du Président de la Communauté Urbaine),
- **un spectacle inter-activités** qui a permis à chacun de découvrir la diversité des activités de l'ARES et enfin, l'apothéose du samedi avec **un pique-nique mémorable** dans une rue de Londres méconnaissable, **un gâteau d'anniversaire et un concert** appréciés de tous.

Il faut y ajouter **les performances artistiques de "Una Settimana"** qui ont eu un impact conséquent et qui constituent une mémoire extraordinaire de l'événement, et **la soirée magique d'une opérette** dans le cadre féérique de la Citadelle, où **les centaines de spectateurs** ont bravé le froid jusqu'au bout pour ne pas perdre une miette du spectacle.

Oui, les 40 ans de l'ARES c'est tout cela, et cela a été permis par un engagement sans faille de l'équipe salariée et de dizaines de bénévoles, tous fidèles au poste, de l'accrochage des calicots la veille de l'inauguration au démontage du dernier soir.

Le plaisir procuré et partagé, l'enthousiasme, l'engagement, ne sont pas chiffrables et c'est dommage. Mais je sais que les traces de cette fête resteront bien au-delà du déficit comptable et, de ce point de vue, il n'est pas douteux que le bilan est bien déséquilibré, mais dans le bon sens.

Le Président,
Claude Gassmann

Photo de couverture :
Panoramique de la cité adminstrative
Crédit photo : DDE Strasbourg

Sommaire & édito

Association des Résidents de l'Esplanade : 10 rue d'Ankara • BP 15 • 67043 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 61 63 82 - Fax. 03 88 41 15 78 • www.ares-le-site.com • ares@ares-le-site.com
Président : Claude Gassmann • Responsable ARES-FLASH : Andrée Strub • Fondateur ARES : Jean-Marie Lorentz
Tirage mensuel : 8 200 ex - Impression : Girold - Dépôt légal : février 2005
Illustrations : Hadrien Gras *(intervenant Arts Plastiques à l'ARES)* 03 88 44 05 11 - Infographiste : Véronique-E. Wolff

Des logements militaires à la Cité Administrative : un peu d'histoire...

Immédiatement après la signature, le 30 septembre 1681 à Illkirch, de l'acte de capitulation qui transférait Strasbourg à la couronne de France, **l'ingénieur militaire Tarade entreprit la réalisation de la citadelle conçue par Vauban.** L'acte autorisait également la Ville de Strasbourg à construire des logements pour les troupes de la garnison. Edifiés sur l'ordre du marquis de Louvois, ministre de la guerre, ceux-ci furent implantés à l'extérieur des fortifications urbaines, entre la ville et la citadelle, c'est-à-dire sur l'esplanade, au sens premier du terme dans le vocabulaire de l'urbanisme militaire. En raison de sa localisation, l'ensemble, qui formait, selon un auteur de l'époque, **« un bel ensemble aux lignes sobres et aux vastes proportions »**, fut lui-même entouré d'un système fortifié destiné à le protéger d'une éventuelle attaque. On y accédait donc par un pont-levis qui enjambait un fossé ; ce dernier était alimenté par le Rheingiessen, bras du Rhin qui suivait le tracé des actuelles rues du Maréchal Juin et de Zurich, pour se jeter dans l'Ill, et avait par ailleurs servi à l'acheminement des matériaux nécessaires à la construction de la citadelle.

Entamée en 1691, la construction des bâtiments fut, en raison des guerres, menée en deux étapes : jusqu'en 1694, on édifia les ailes nord et ouest ; de 1736 à 1742 on réalisa le prolongement des ailes, les trois pavillons transversaux (dont un a disparu) et, dernière construction, moins haute que les autres, le corps d'entrée ouest en fer à cheval, avec son portail monumental orné d'un médaillon aveugle et d'un trophée d'armes.

L'affectation du site changea au début du 18ème siècle : les logements furent convertis en hôpital militaire.

Longues d'environ deux cents mètres, rythmées par des avant-corps, les deux ailes accueillaient, sur trois niveaux au nord et deux au sud, un total de **neuf cents lits répartis dans de grandes salles de soixante à quatre-vingts lits.** Percés d'un passage, reliés aux ailes par des galeries à l'étage, les pavillons transversaux abritaient divers services (cuisines, tisanerie, pharmacie, laboratoire) ; celui de l'ouest a conservé son clocheton.

Dès les débuts de son existence, **l'hôpital militaire hébergeait,** en plus des services de soins, **une école de sages-femmes.** Y étaient en outre dispensés des cours d'anatomie, de chirurgie et d'obstétrique ; cette fonction d'enseignement fut confirmée le 30 décembre 1814 par une ordonnance impériale qui en faisait un des quatre hôpitaux d'instruction de France.

En 1843, la menace que les eaux stagnant dans les fossés faisaient peser sur la salubrité publique motiva la suppression de ceux-ci, mais non du Rheingiessen. Quelques années plus tard, de nombreux **malades hospitalisés ayant développé le paludisme** de manière inexpliquée, une enquête fut diligentée, qui révéla que **la maladie était transmise par les moustiques qui pullulaient dans le Rheingiessen ;** celui-ci fut donc comblé vers 1874.

L'hôpital militaire conserva son affectation entre 1871 et 1918, ne faisant l'objet que de rares modifications. En 1919, dans le cadre du retour de l'Alsace à la France en vertu du traité de Versailles, **l'hôpital prit le nom d'un médecin militaire qui y fut instructeur : Gaujot.**

De 1940 à 1944, durant la période d'annexion de fait de l'Alsace à l'Allemagne hitlérienne, l'hôpital devint **un centre sanitaire pour prisonniers russes.**

Strasbourg fut libérée le 23 novembre 1944, mais il fallut attendre la fin du mois d'avril 1945 pour voir **les administrations civiles réintégrer la ville sinistrée.** Leurs anciens locaux ayant été détruits, elles s'installèrent **dans des bâtiments d'habitation** libérés par le départ de l'occupant, pour une superficie totale supérieure à vingt mille mètres carrés, ce qui émut l'opinion du fait que **huit mille familles étaient sans logement ;** à cela s'ajoutait la nécessité de loger des administrations nouvellement créées. MM. Cornut-Gentille et Bollavert, respectivement préfet du Bas-Rhin et commissaire de la République, décidèrent de **« créer dans un immeuble ou groupe d'immeubles existants, non susceptibles d'être utilisés comme habitation, un centre administratif, qui rassemblerait les Services d'Etat, départementaux et communaux disséminés dans la ville ».** En raison des surfaces nécessaires, le choix se porta

Cité Administrative

La cité administrative (ancien hôpital militaire) a été inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du 12 octobre 1929 pour les parties suivantes : façades et toitures du pavillon d'entrée, façades sur la cour d'honneur des bâtiments nord et sud et du pavillon de l'Horloge.

sur l'hôpital Gaujot, que le gouverneur militaire mit à la disposition de l'Administration civile, ce qui devait entraîner le transfert au Neuhof de la fonction d'hôpital militaire avec la création de l'hôpital des armées Lyautey – affectation qui a aussi changé depuis la réforme de l'armée française. L'entretien des bâtiments ayant été négligé depuis 1918 (la présence de parasites imposa, par exemple, l'utilisation d'acide cyanhydrique, un gaz de combat !), **des travaux considérables furent nécessaires** pour rénover totalement l'ensemble ; ils furent menés à bien du 15 septembre 1945 à juillet 1946, grâce au recours à **des prisonniers de guerre pour le déblaiement** et à une direction du chantier énergique (il arriva que cinquante entreprises travaillent simultanément). Les budgets étant très serrés, on alla même jusqu'à récupérer certains éléments en provenance d'Allemagne. Certains services n'attendirent même pas la fin des travaux puisque, dès février 1946, le service des statistiques de l'Economie nationale, ancêtre de l'INSEE, s'installait dans les locaux.

L'ancien hôpital militaire, dont la mémoire est conservée dans le nom de la rue sur laquelle s'ouvre le portail principal, **fit place à la Cité Administrative Gaujot ;** celle-ci accueillait, sur 15.500 m² de bureaux et 5.500 m² de couloirs, 23 services départementaux et régionaux relevant de plusieurs ministères, soit environ **douze cents agents** – pas toujours enthousiastes à l'idée de devoir travailler à distance du centre ville...

Jean-Pierre Beck

Sources :

NN., Historique, s.l.n.d. (avant 1963).

ECREMENT (D.), « Chroniques » in La Passerelle. Journal de la DDASS du Bas-Rhin, N° 3, 1993.

TOURSEL-HARSTER (D.), BECK (J.-P.), BRONNER (G.), Dictionnaire des monuments historiques d'Alsace, Strasbourg, 1995.

Renseignements fournis par la Direction Départementale de l'Equipement.

Site internet : www.ac-strasbourg.fr/microsites/hist_geo01/sig-stg/extraits-esplanade

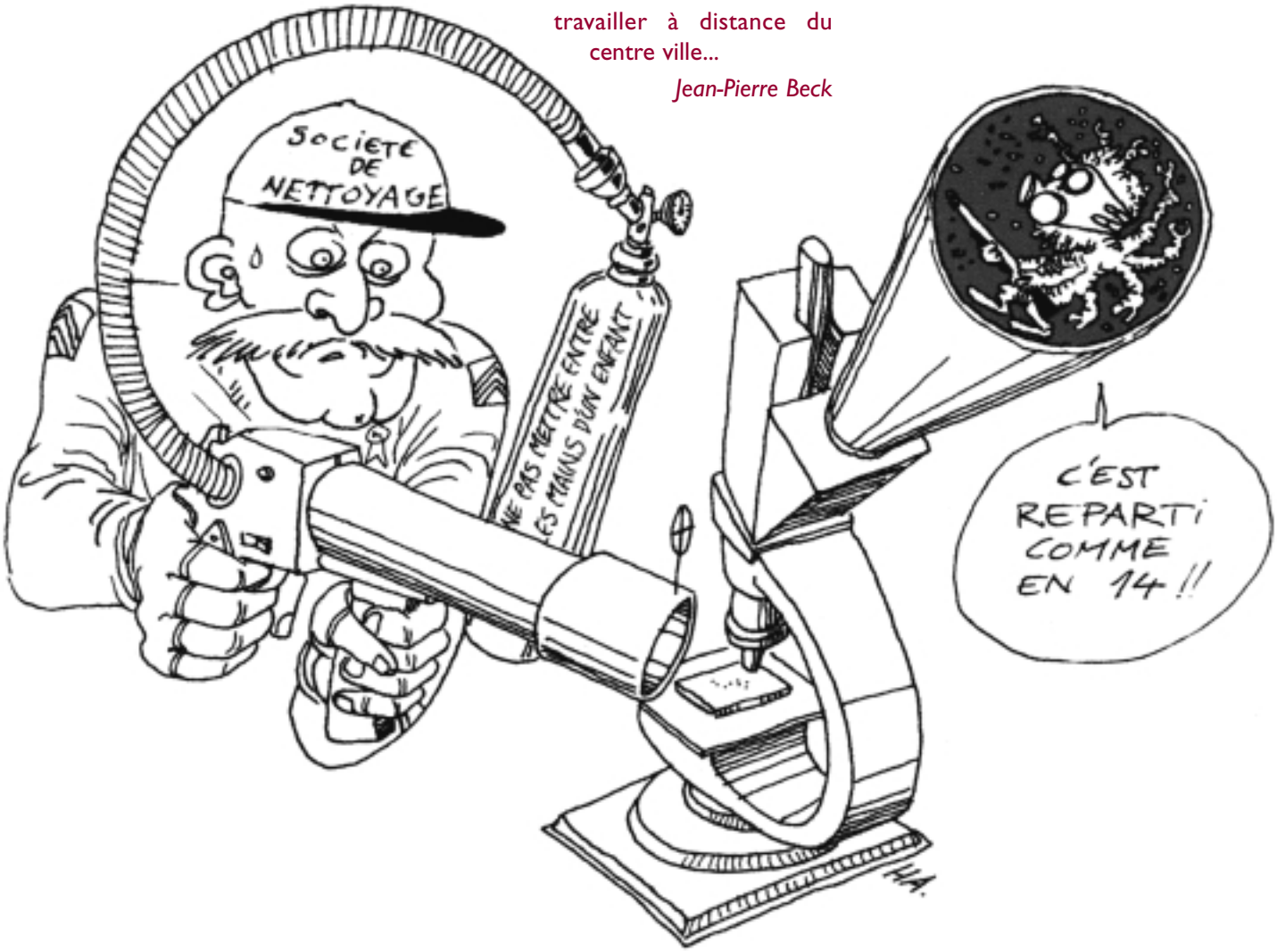

La Cité Administrative aujourd'hui

La Cité Administrative Gaujot est située sur un terrain de 3,5 hectares, appartenant à l'Etat.

Les surfaces disponibles sont actuellement de :

Bureaux	20.210 m²
Locaux communs	10.375 m²
Locaux en travaux	4.437 m²

Dans les 15 bâtiments, modernes, anciens, réhabilités ou en projet de réhabilitation, on recense, à ce jour, une foule de **services de l'Etat** (ou assimilés), et par conséquent **des centaines d'agents qui viennent y travailler :**

- Association de Gestion du Restaurant de la Cité Administrative (AGRICAS)
- Centre d'Information et d'Orientation
- Centre Régional de Formation de la Police Nationale
- Commission Départementale de l'Education Spécialisée
- Prévention Routière
- Délégation Générale pour l'Armement - Service de la Qualité
- Préfecture Secrétariat des Commissions Médicales des Permis de Conduire
- Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Bas-Rhin
- Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
- Services Généraux
- Direction Interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
- Direction Régionale de l'Office National des Forêts
- Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports
- Direction Régionale de l'Agriculture
- Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales
- Fondation Entente Franco-Allemande
- Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques (INSEE)
- Fédération Régionale de Défense contre les Ennemis des Cultures en Alsace
- Mission Interministérielle d'Inspection du Logement Social
- Limitation de la Nuisance due aux Moustiques
- Service de la Navigation de Strasbourg
- Direction de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Nombre total d'agents : 612

Certains de ces services sont ouverts au public, d'autres non.

Dans la Cité Administrative se trouvent également **352 places de stationnement pour les voitures.** 200 en extérieur + 152 sur deux niveaux, dans le parking souterrain (créé en 1989).
Actuellement, il n'y a pas de problème de stationnement, le parking n'est jamais plein depuis le départ de la Police Judiciaire. Par contre, la situation évoluera lors de **l'arrivée des Services de l'Agriculture fin 2006** (voir plus loin) et en cas d'extension du stationnement payant à la Krutenau et éventuellement à l'Esplanade.

A noter également la présence du Restaurant Inter-administratif (env. 570 repas/jour), géré par l'AGRICAS ; la restauration est assurée par une société de restauration collective.
En plus des agents de la Cité Administrative, il est également ouvert aux agents des autres administrations de l'Esplanade.
Ces derniers sont d'ailleurs majoritaires :

40% Cité Administrative,
60% extérieur (essentiellement CNRS).

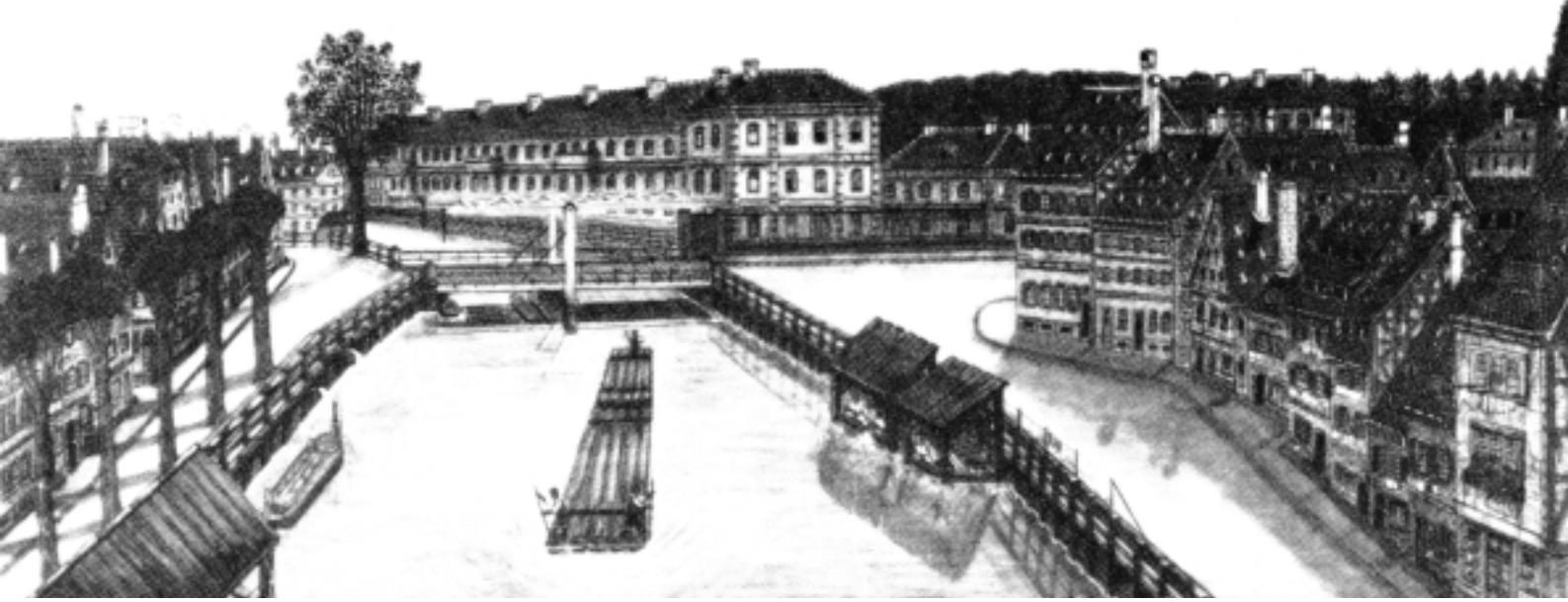

Les Services Généraux assurent la gestion administrative et technique de tous les bâtiments. Ils gèrent les budgets de fonctionnement et d'investissement. Incendie – intrusion – électricité – ascenseurs – chauffage – ventilation – climatisation sont pilotés et surveillés par une gestion technique centralisée, et cela 24 h sur 24 et 365 jours sur 365.

Depuis 1973, la rénovation de la Cité Administrative est à l'ordre du jour et un lifting est réalisé en 1976 (ravalement de façades, modernisation des sanitaires, changement de gouttières, encadrement de portes, fenêtres, révision chauffage et électricité). Par la suite il n'y aura pratiquement plus de travaux d'amélioration.

En 1979, le Secrétariat Général au Gouvernement décide de lancer **une opération de réhabilitation de la Cité Gaujot.** Par conséquent, on abandonne une idée, née en 1963, qui consistait en la construction, au Wacken, d'une grande Cité Administrative de 39.000 m² pour 2150 agents et regroupant tous les services administratifs.

En 1980, la Cité Administrative abrite 1120 agents pour 16.170 m² de bureaux.

Désormais, il s'agit de remettre en valeur le patrimoine existant, sans toutefois exclure la possibilité d'adjonction de nouveaux éléments ou la suppression de tout ou partie de certains bâtiments.

C'est dans cet esprit que seront réalisés les travaux successifs.

Dans un premier temps, on décide de **réhabiliter le Restaurant Administratif.** Travaux effectués en 1985 et 1986 avec inauguration des nouveaux locaux en octobre 1986.

En ce qui concerne les bureaux, après des lenteurs administratives (les premières études ayant été lancées en 1980 !), on démarre enfin une première tranche **en 1987 avec adjonction d'un parking souterrain.**

Deuxième tranche **en 1992,** avec entre autres **la construction du bâtiment de l'INSEE,** suivie enfin, **en 2000, par une troisième tranche de réhabilitation.**

La quatrième tranche est en cours.

Après le départ de la Police Judiciaire, il a été décidé de procéder à **la réhabilitation des grands bâtiments** laissés vacants et d'y héberger tous **les services de l'Agriculture et de la Forêt** actuellement disséminés en ville.

Sous l'autorité de la DDE, **les travaux débuteront début 2005, pour se terminer au cours du second semestre 2006.**

Cette opération amènera environ **120 agents supplémentaires,** ce qui risque de poser quelques problèmes de stationnement.

Sera également réhabilité, dans la même opération, **le petit bâtiment** transversal au fond de la cour qui abrite **des bureaux de la DDASS et de la DRASS.**

Il restera alors encore à refaire tous les bâtiments de la cour d'honneur à laquelle on accède par le pavillon d'entrée.

Remerciements à : M. André Peter, Régisseur de la Cité Administrative Gaujot, et M. Christian Nicolier de la DDE, pour leur aimable et précieuse collaboration.

Bernard Strub

A propos de tarifs ?

L'ARES est régulièrement interpellée sur les tarifs pratiqués pour les diverses activités qu'elle propose. La question posée porte à la fois sur le montant lui-même et sur l'absence ou le faible niveau de modulation des prix en fonction des revenus. Il paraît donc nécessaire d'apporter quelques précisions.

Tout d'abord, les tarifs font l'objet d'un examen régulier pour affiner le dispositif autant que faire se peut. Notre politique vise à ce qu'ils soient cohérents selon la nature des activités. Des variations peuvent évidemment intervenir **en fonction des matériaux nécessaires.**

Les tarifs représentent la participation des usagers, étant entendu que l'association bénéficie par ailleurs de subventions de l'Etat, de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Ville de Strasbourg et du Conseil Général du Bas-Rhin. **L'ARES, en tant qu'association, ne fait évidemment pas de bénéfices** et le tarif tient compte également du financement ou de l'absence de cofinancement de telle ou telle activité (la CAF par exemple ne finance quasiment pas l'école de musique).
Par ailleurs, dans certains quartiers, les taux de subventionnement sont supérieurs à d'autres. L'Esplanade n'est pas, à cet égard, le quartier le mieux loti.

Pour ce qui est de **la modulation des tarifs selon les revenus,** elle implique évidemment que **toute réduction soit prise en charge par ailleurs, soit par une augmentation des tarifs pour les autres** (principe des vases communicants), soit par une augmentation des subventions des partenaires. Cet exercice est donc forcément très limité. Nous constatons d'ailleurs, dans les activités à tarifs modulés, une augmentation importante de ceux qui sont au plancher (donc à revenus faibles) au détriment de ceux qui payent le prix plafond : **cela finit par avoir des incidences sur l'équilibre de nos comptes.**

En fait, l'ARES ne peut avoir une véritable politique sociale et ce n'est d'ailleurs pas son rôle. Les aides financières à la personne, qui sont sans doute une bonne solution, ne peuvent être mises en place que par les institutions et collectivités compétentes. Il a été question par exemple d'instaurer un chèque-loisirs, un peu à l'instar des chèques-restaurants.

En conclusion, l'ARES pratique des tarifs qui doivent lui permettre d'équilibrer ses comptes. Toute réduction à l'un doit donc être compensée par quelqu'un d'autre. Ceci dit, en comparant globalement à d'autres centres, nous sommes dans la norme, même si pour telle ou telle activité précise on peut trouver moins cher ici ou là.

Claude Gassmann, Président

L'ARES on line... www.ares-le-site.com

L'ARES, Association des Résidents de l'Esplanade, **s'ouvre chaque jour un peu plus sur le monde** et progresse dans sa démarche qualitative. Cette marche en avant passe aussi par une communication efficace. ***Voilà pourquoi notre site est né.*** **Il vous fera découvrir nos programmes, nos services, nos activités, nos missions, nos actions, nos commissions... mais aussi notre quartier.**

Notre site est en ligne depuis mi-septembre. De nombreux internautes sont déjà venus y chercher **des informations, des dates ou de simples renseignements.** Régulièrement actualisé, vous y retrouvez **ARES-FLASH en couleur** ainsi que **les photos de certaines de nos manifestions.**

Par ailleurs, ce site est en constante évolution, de nouvelles sous-rubriques verront le jour très bientôt…
Pour les découvrir, **venez régulièrement sur : www.ares-le-site.com**

Ce site est aussi le vôtre ! Donc, vous pouvez réagir, nous aider, donner un avis... et bientôt un forum qui vous permettra de vous exprimer.

■ ***Contact :*** webmaster@ares-le-site.com

www.ares-le-site.com

Ti Tom en bois

Par la compagnie Taïko.
Conte de fées musical pour 2 comédiens et marionnettes.
Tout public, à partir de 3 ans.

Tom n'est pas un enfant comme les autres... Un jour, il quitte la maison et s'aventure au pays des contes de fées, à la recherche de la belle princesse qu'un mauvais sort a transformée en sorcière. Mais en chemin, des personnages maléfiques l'attendent...

mercredi 2 février 05
à 15h, salle du Tambourin

■ Tarifs adhérents et abonnements.

ARES-FLASH en couleurs, les photos de nos événements... ça se trouve sur : www.ares-le-site.com

Dimanches en Musique : "Musique à la cour de Versailles"

Karolina Herzig *(clavecin)*, Marie-Paule Lefebvre *(viole de gambe)* et Miwako Shirai *(flûte traversière baroque)*, toutes trois enseignantes à l'école de musique de l'ARES, interpréteront des œuvres variées tirées du large répertoire de la musique française instrumentale du XVIIIème siècle.

■ ***Au programme :***
Jean-Marie Leclair, Marin Marais, Michel Pignolet de Monteclair, François Couperin et Jean-Philippe Rameau.

dimanche 27 février 05
à 11h, salle du Tambourin

■ Entrée libre - Plateau

Les stages de l'ARES...

• Stage de Taï Ji Quan •
samedi 5 février de 14h à 18h et
dimanche 6 février de 9h30 à 12h
Animé par Olivier Schuh ■ Tarif : 35 €*

• Stage de BD •
du lundi 7 au mercredi 9 février de 14h à 17h
Animé par Hadrien Gras ■ Tarif : 30 €*

• Stage de dessin *avec modèle* •
du lundi 7 au mercredi 9 février
de 18h30 à 21h30
Animé par Hadrien Gras ■ Tarif : 35 €*

• Stage anti-stress •
du lundi 14 au mercredi 16 février
de 18h30 à 20h30
Animé par Pascale Maennlein ■ Tarif : 40 €*

**Pour les non-adhérents : + 16 € de cotisation à l'ARES*
Inscriptions obligatoires 5 jours avant le début du stage.
✔ *Renseignements à l'ARES et au 03 88 61 63 82*

Février à l'ARES...

☐ pour les tout-petits

• la crèche familiale

Les parents et enfants de la crèche familiale ont dégusté avec plaisir la traditionnelle galette samedi 15 janvier au cours d'une après-midi récréative ponctuée par des chants et un atelier de décoration de couronnes.

✔ ***Responsable de la crèche familiale :***
Alwine Hilbold
Contact : *03 88 61 44 10*
crechefamiliale@ares-le-site.com

• à la Halte-jeux

Le 12 janvier dernier, nous fêtions les rois avec les enfants et les parents qui souhaitaient se joindre à nous ; **ils furent nombreux à répondre à l'invitation** : nous étions près d'une soixantaine au total !!! *(photos ci-dessus)* Au programme, un mini-spectacle d'histoires de la forêt contées, chantées et mises en musique par Mme Schneider, maman de Dimitri, et Julien Barrière, notre intervenant en musique ; puis un temps de chant où petits et grands ont entonné à tue-tête *le dromadaire* ou *la galette* ; **suivi d'un goûter bien apprécié de tous :** galette au yaourt (brevetée !!) confectionnée par les enfants ou galettes diverses apportées par les parents.

■ Ateliers bricolage :

nous proposons **2 ateliers bricolage** aux parents et enfants pour préparer des **déguisements et des accessoires pour le Carnaval de l'ARES : les mercredis 2 et 16 février de 9h à 11h.**

✔ ***Responsable de la Halte-jeux :***
Marie Friedelmeyer
Contact : *03 88 61 19 31 - haltejeux@ares-le-site.com*

☐ pour les enfants

• les mercredis

Les carnavals du Brésil, de Pologne, du Mexique, d'Italie, d'Afrique, n'auront plus de secrets pour les enfants du centre de loisirs. En effet, au travers de nos activités, nous pourrons **découvrir la technique de fabrication de masques, la technique de jongle, la découverte des batucadas, des danses.** Nous constituerons **des groupes pour défiler le samedi 12 mars lors du Carnaval de l'ARES.** Cette année le thème est : **"le bleu" ;** ainsi, les enfants seront, selon leurs envies, des Schtroumpfs, des habitants du monde de Nemo, des percussionnistes, des jongleurs ou des habitants de la planète bleue, notre si belle terre.

Tout en se plongeant dans les différents carnavals ***"les djeun's"*** *(10-13 ans)* iront à la rencontre des religions qui les entourent. Ils découvriront la tolérance qui seule peut apporter la paix.

✔ ***Contact :***

■ *Francine Walch*
au 03 88 61 63 82 ou au 06 71 90 55 48.
• *Permanences au Tambourin :*
mardi et jeudi de 17h à 19h,
mercredi de 7h45 à 10h et de 16h à 19h.

■ *Olivier Fréchard*
au 06 71 90 55 44 ou au 03 88 60 78 69.
• *Permanences au Local : lundi, mardi et jeudi de 17h à 19h.*

☐ pour les jeunes

L'équipe du ***Club Jeunes*** continue à vous accueillir et propose comme temps fort de ces vacances d'hiver des **ateliers de percussions, de cirque** (échasses, jonglerie, etc.), **de fabrication de masques et de costumes** pour préparer en grande pompe **le carnaval de l'ARES et le festival des arts du cirque "Pisteurs d'étoiles"** auquel une délégation de jeunes des centres socio-culturels viendra apporter sa contribution !

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus : 03 88 61 92 94 ou 06 71 90 55 49.

Pour l'équipe du Club Jeunes, la référente du projet,
Sandy Debarbat

l'équipe aussi a bien apprécié cette journée !

Mercredi 19 janvier, le Tambourin à l'heure bolivienne avec l'association Voix Libres...
Après quelques explications sur les conditions de vie des petits Boliviens, de leur âge, les enfants ont découvert les Droits et Devoirs de l'Enfant... puis place à la danse, aux jeux et à la cuisine du bout du monde !

Une conversation téléphonique avec les petits Boliviens qui nous ont parlé de leur nouvelle vie loin des mines, et nous ont chanté une chanson pleine de soleil...
un grand moment d'émotion !

■ pour tout public

Le secteur Vie Sociale et Familiale et le groupe "paroles de femmes" vous proposent **des ateliers cuisine ou des sorties sur Strasbourg** tous les jeudis après-midi : c'est l'occasion de se rencontrer, d'échanger des savoirs et savoir-faire , de s'informer et de se divertir.

- **jeudi 3 février** : atelier cuisine et repas en commun à 17h à l'ARES *(inscription obligatoire)*
- **jeudi 10 février :** promenade à la Petite France, rdv à 14h à l'ARES
- **jeudi 17 février :** atelier décoration "carnaval" à 14h à l'ARES 35, 35 rue Vauban
- **jeudi 24 février :** atelier cuisine à 14h à l'ARES
- **jeudi 3 mars** : visite du Musée Alsacien, rdv à 14h à l'ARES.

✔ ***Pour plus de renseignements*** *vous pouvez contacter Anne Westermann, Conseillère en Economie Sociale et Familiale, au 03 88 61 63 82.*

Carnaval "bleu" de l'ARES

Rebelote ! Cette année, le Comité des Fêtes organise le carnaval de l'Esplanade qui empruntera les rues De Gaulle, Londres, Oslo, Vauban, Tarade, le parc de la Citadelle, et arrivera à l'école Sturm pour son final de feu et d'acrobaties, suivi de son traditionnel goûter.

Le thème de cette année est : "le bleu".

L'ARES et d'autres associations s'investissent dans des créations ou par leur présence, pour apporter leur note personnelle au défilé.

■ Programme :

- **13h30 :** mise en place d'un atelier de maquillage, de confection de fleurs et de couronnes de rois et reines au centre de loisirs de l'ARES, lieu de réunion du départ du cortège.
- **14h30 :** départ du défilé
- **16h :** arrivée à l'école Sturm pour la traditionnelle mise à feu du personnage Carnaval et le goûter
- **17h :** fin de la manifestation

samedi 12 mars 05 dès 13h30 à l'ARES, salle du Tambourin

Rigolez plutôt 2 fois qu'une !

l'ARES et son char seront présents

le dimanche 13 mars pour le Carnaval de Strasbourg

Vivez de l'intérieur ce grand moment de fête avec nous !

Collège de l'Esplanade : solidarité Asie

Les élèves de 5eC du Collège de l'Esplanade ont décidé de monter **un projet humanitaire pour porter secours aux populations sinistrées d'Asie du Sud-Est.** A la suite d'un cours, ils se sont organisés avec l'aide de quelques professeurs et personnels du Collège pour mettre en place **une grande collecte d'argent au sein de l'établissement et du quartier de l'Esplanade.** Aussitôt, un vaste élan de solidarité a permis de réaliser une série de banderoles pour annoncer la date de l'événement : jeudi 13 janvier de 7h30 à 19h.

Tous les élèves, les personnels, les parents d'élèves, les associations de quartier, le Conseil Général... ont fait fonctionner le bouche à oreille pour faire connaître cette action. Le fruit de ce travail s'est traduit par **une récolte fantastique.** En une seule journée, le montant de la collecte a dépassé **4000 euros** de dons uniquement privés.

Ces gestes de solidarité ont témoigné d'une prise de conscience très forte de l'autre. Des élèves ont économisé pour donner quelques centimes d'euros, d'autres ont vidé leur porte-monnaie avec l'argent de poche de la semaine ou du mois, d'autres encore n'ont pas hésité à "casser leur tirelire" pour offrir des sommes substantielles. Tous, enfants comme adultes, ont fait un effort à la hauteur de leurs moyens.

Nous tenons ici-même, par ces quelques mots, à les remercier très vivement.

Le fruit de cette collecte a été remis le soir même du jeudi 13 janvier **à l'UNICEF du Bas-Rhin, représenté par son Président, Monsieur Ferry.** Cette somme permettra de subventionner des projets gérés par l'UNICEF et directement destinés aux enfants. Il s'agira de vaccins, de kits scolaires, d'installation de machines à purifier l'eau, etc.

L'ensemble de ces projets permet de sauver des vies... par milliers. Notre projet **"S.O.S. Asie... un don... une vie..."** aura atteint son but, grâce à vous et à tous nos généreux donateurs.

Nous vous remercions vivement.

La classe de 5eC du Collège de l'Esplanade de Strasbourg

Mise en place d'un bureau de poste temporaire au Vaisseau, Strasbourg

Créé par le Conseil Général du Bas-Rhin, le Vaisseau est un centre de découverte scientifique et technique pour les enfants de 3 à 15 ans. Il a pour objectif de faire découvrir les sciences et techniques de manière ludique, d'éveiller la curiosité et le regard critique des enfants et des adolescents.

Le Vaisseau ouvre au public le 22 février 2005 à Strasbourg. A cette occasion, un bureau de poste temporaire est mis sur place à disposition des intéressés. Il sera donc possible d'envoyer, ce premier jour, du courrier depuis le Vaisseau avec le cachet du bureau de poste temporaire, représentant le logo du Vaisseau.

Possibilité d'acheter des enveloppes oblitérées avec le logo.

L'accueil aura lieu de 10h à 18h.

Le Vaisseau : 1 bis, rue Philippe Dollinger - entre le pont du Danube et la RN4 à Strasbourg.

A bientôt au Vaisseau !

Henri Dreyfus - Conseiller Général du Bas-Rhin - Président d'Alphipol
Courriel : henri.dreyfus@cg67.fr

Dossiers sur le feu...

Quartier Léon Blum : les projets de CUS Habitat

En mars 2004, **CUS Habitat avait muré un des porches** permettant l'accès depuis la rue Vauban aux cours intérieures de la cité Léon Blum. **Cette décision et surtout l'absence de concertation avaient suscité la protestation des habitants et de l'ARES.** Reconnaissant son erreur, le Président de CUS Habitat, **Francis Muckensturm, s'était alors engagé à associer les habitants aux projets de réhabilitation des cours de la cité.**

Le 8 décembre dernier, une réunion a eu lieu afin de **présenter aux locataires un vaste projet de "résidentialisation" des cours intérieures.** Trois axes soutiennent ce projet : privatisation des cours, optimisation de la gestion des déchets et embellissement de ces cours.

La privatisation consistera en la fermeture par des grilles (et non des murs) de l'ensemble des porches. Seuls les résidants pourront accéder aux cours par trois halls qui traverseront les bâtiments, rue de Flandre et rue Vauban. Ceci réduira la taille des appartements se trouvant dans l'axe de percement de ces halls et nécessitera le relogement des familles nombreuses concernées.
Des poubelles plus esthétiques et permettant le tri sélectif seront implantées en remplacement des actuels conteneurs.
Enfin **un nouvel éclairage, des jeux pour les enfants et des plantations** viendront embellir cette opération de réaménagement des cours.

Francis Muckensturm s'est également engagé à ce que cette opération se fasse **sans augmentation des loyers.**

Michèle Ehrismann
Commission Habitat - Cadre de Vie

Un nouveau projet : l'aménagement du rond-point de l'Esplanade

Dans le contexte du **projet Tram** qui a occupé l'actualité ces dernières semaines, **un nouveau projet prend forme : l'aménagement du rond-point de l'Esplanade.**
La maquette en a été présentée aux différentes forces vives du quartier le 6 janvier, et la commission Développement Local s'est saisie de ce sujet le jeudi 13. L'ensemble parait séduisant, **le rond-point étant remplacé par une série de "carrés"** avec des aménagements ombragés, ce qui permet à la fois de donner des espaces piétons importants, d'utiliser cet espace pour des manifestations diverses (en particulier un marché hebdomadaire) et de concentrer la circulation au centre de l'espace, ce qui réduit les nuisances sonores. **Cependant un certain nombre de questions se posent,** comme celles de l'emplacement de la station de tram, de l'implantation du marché, de l'équilibre entre les différentes parties de la place de part et d'autre du tram, de l'aménagement des parkings et du remplacement du parking Heitz, enfin celle de la façon dont sera réalisée la liaison entre la place et les quais. Sur toutes ces questions, **la commission Développement Local va proposer au prochain Comité de Direction de l'ARES un certain nombre de propositions. Mais ce sujet doit aussi concerner tous les Esplanadiens.** C'est pourquoi la concertation doit se poursuivre avec les habitants. L'ARES invite donc tous ceux qui le souhaitent à se manifester pour donner leur avis. Vous êtes tous conviés à la **prochaine réunion de la commission qui aura lieu le jeudi 10 février à 20h15 à l'ARES** où l'on reviendra sur ce sujet. Pour notre part, nous continuerons de faire connaître à la municipalité nos remarques et suggestions **pour que ce beau projet soit bien celui de toute l'Esplanade.**

Paul Souville

Dates des prochaines commissions de l'ARES :

- **Comité des Fêtes :** jeudi 3 février et jeudi 24 février 05 à 18h30
- **Commission Développement Local :** jeudi 10 février à 20h15 et jeudi 10 mars à 20h15
- **Commission Communication :** jeudi 3 mars 05 à 18h

Conseil de quartier :

- **Prochaine réunion :** jeudi 24 février 05 à 18h30 à l'école élémentaire internationale Schuman, rue Vauban.
  Thème : aménagement et urbanisme

Françoise Pfirsch

responsable de la limitation de la nuisance due aux moustiques

ARES FLASH : Françoise Pfirsch, pouvez-vous nous éclairer sur votre service ?

Françoise Pfirsch : Il ne s'agit pas d'un service, mais d'un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) qui a pour compétence le Bas-Rhin et dont le siège est à Lauterbourg.

AF : Comment s'organise la lutte contre les moustiques ?

FP : Tout d'abord, il faut signaler que les moustiques ne transmettent en Alsace aucune maladie humaine, comme le paludisme. La lutte est motivée par la nuisance qu'ils provoquent. L'objectif est de réduire les populations de moustiques, de manière à ce que la nuisance soit évitée dans les zones habitées.

AF : Quelle est la méthode de lutte ?

FP : Le principe est la lutte anti-larvaire. Les larves de moustiques vivent dans les eaux stagnantes, dans les zones d'inondation temporaire. Il est bien plus efficace de cibler ces larves, qui sont rassemblées dans des zones limitées, qu'on peut repérer et cartographier, que de s'en prendre aux adultes qui se dispersent sur de grandes surfaces.

Pour ce faire, nous utilisons le BTI (Bacillus Thuringiensis Israelensis). Son action est hautement sélective ; les autres espèces, y compris l'homme, ne sont pas touchées. Après ingestion du produit, la larve meurt en quelques heures. Aucune résistance au BTI n'a été observée, alors qu'il est utilisé depuis plus de 20 ans.

Le BTI est épandu à la surface des eaux stagnantes soit à pied, à l'aide de pulvérisateurs à dos, soit par hélicoptère. Les traitements contre les moustiques fluviatiles sont possibles d'avril à septembre, chaque fois que les gîtes larvaires sont mis en eau par les crues du Rhin, ce qui arrive, en moyenne, deux à trois fois par an.

AF : Ces traitements sont-ils efficaces ?

FP : Pour estimer la nuisance, il faut se faire piquer. C'est le « test du mollet » qui consiste à exposer son mollet pendant le quart d'heure précédant le coucher du soleil et à compter les moustiques qui le piquent. En 1982, avant la lutte contre les moustiques, on atteignait, à Lauterbourg, 200 piqûres en un quart d'heure. Ce chiffre est tombé, actuellement, à moins de 10, ce qui confirme bien l'efficacité des traitements.

Propos recueillis par Bernard Strub

poesie

C'est l'été

C'est l'été
Trois petits moustiques m'ont piqué
Un sur le front
Un sur le nez
Et le troisième au bout du pied
Trois petits boutons ont poussé
Un sur le front
Un sur le nez
Et le troisième au bout du pied
Me voilà tout défiguré !
C'est... l'été

nouveau

Nouveau dans le quartier

Copie.net élargit ses activités en proposant un service de location et de vente de K7 et de DVD.

Copie.net • "Le Colisée", 6 rue de Rome • 67000 Strasbourg

Il nous ont quittés...

Fin décembre, nous avons appris le décès de Monsieur Lucien Paul Bottier, Agent immobilier à la retraite. Rappelons que Monsieur Bottier était également l'ancien Président de l'ASERE, Association Syndicale de l'Ensemble Résidentiel de l'Esplanade.

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons le décés de Jean-Claude Legorgeu qui fut bénévole durant les années pionnières de l'ARES.